

difficile de faire valoir de bons et puissants arguments contre une entreprise de l'excellence de celle présentée à la Chambre par le gouvernement. L'ex-ministre des Chemins de fer et Canaux (l'honorable M. Blair) a dit, au cours du débat, que personne ne demande la construction du réseau en question, et que la province de la Colombie Anglaise n'a pas formulé de demande dans ce sens.

L'autre jour, au Sénat, un des membres de ce corps a déclaré que la Colombie Anglaise s'oppose à ce projet. Voici, à cet égard, une dépêche publiée aujourd'hui même dans les journaux :

La Colombie Anglaise a donné une réponse fort catégorique aux arguments formulés par le sénateur MacDonald contre le Grand-Tronc-Pacifique et à l'assertion de M. Blair portant que la Colombie Anglaise est hostile à la construction de ce chemin de fer. La chambre de commerce de Victoria, qui a toujours passé pour l'association la plus conservatrice de la province, a virtuellement répudié ces deux déclarations en formulant les vœux que voici : Résolu que la Chambre de commerce de Victoria approuve les efforts tentés par le gouvernement fédéral dans le but de faire construire un nouveau chemin de fer transcontinental, et que nous demandons avec instances à nos représentants de ne pas susciter d'obstacles à l'exécution de ce projet.

Après tous les débats qui se sont livrés autour de cette question, aujourd'hui si connue du pays, cette approbation est fort précieuse, d'autant plus qu'elle vient d'une société dont les tendances conservatrices sont très prononcées, ainsi que l'affirme la dépêche.

Je tiens à signaler ici une ou deux dispositions de la mesure en discussion. A titre de député anglais de la province de Québec, il m'est agréable d'approuver ce projet et pour cette raison-ci entre autres : c'est qu'il tend à développer la zone arable de la province de Québec. Par le passé cette province, j'ai à peine besoin de le dire ici, a été décimée par le fléau de l'émigration aux Etats-Unis. Ce mouvement date de l'insurrection de 1837, alors que la tyrannie du "pacte de famille" ayant poussé le peuple à la révolte, nos pères versèrent leur sang pour la conquête des libertés dont nous jouissons aujourd'hui. Cet exode subit une recrudescence à l'époque de la guerre civile, et cela en raison des primes offertes pour recrutement des armées du Nord, et aussi par suite de la grande demande de main-d'œuvre dans la Nouvelle-Angleterre, demande provoquée par l'enrôlement de tant d'ouvriers dans les rangs de l'armée. A l'issue de la guerre civile, il s'opéra un puissant développement dans les industries de la Nouvelle-Angleterre, et surtout dans les industries des cotons, des lainages et des chaussures. Les ouvriers américains s'étaient livrés à d'autres carrières et il en résulta une grande demande de main-d'œuvre, tant au Canada qu'en Europe. Le Canadien-français, on le sait, a des aptitudes spéciales

pour les occupations industrielles, pour les travaux mécaniques de tout genre, demandant de la dextérité et du bon goût. C'est une question d'hérédité ou d'atavisme, sans doute, chez lui ; et cela tient à la pratique dans les foyers canadiens-français où les paysans exerçaient l'industrie domestique du tissage et de la fabrication des chaussures. Quoi qu'il en soit, les Canadiens-français devinrent les ouvriers favorisés dans les fabriques de la Nouvelle-Angleterre ; et comme la prospérité leur souriait dans leurs nouvelles demeures, ils donnaient tout naturellement de leurs nouvelles à leurs parents et amis au pays natal, les invitant à venir les rejoindre.

Ils gagneraient de bons salaires. Les membres de la famille, en âge de travailler, mettaient leurs bénéfices en commun, de sorte que le salaire global de la semaine atteignait un chiffre élevé. Il va sans dire qu'en pareilles circonstances, le volume de l'immigration se gonfla d'année en année et finit par atteindre des proportions alarmantes. Je ne crois pas exagérer en affirmant qu'il y a aujourd'hui dans les Etats de la Nouvelle Angleterre un million et demi de Canadiens-français dont la puissance de production aurait pu s'utiliser dans le développement des immenses ressources de notre pays. Lorsque le Nord-Ouest fut réuni à la Confédération en 1870, des hommes, pleins de patriotisme, notamment les évêques et leur clergé tentèrent de sérieux efforts pour engager leurs concitoyens à aller s'établir au Nord-Ouest, afin de les retenir ainsi au pays. Ces efforts n'ont guère été couronnés de succès. Le Manitoba était bien éloigné, et à une époque où il n'y avait pas de chemin de fer dans ce pays, il en coûtait beaucoup pour transporter une famille au Nord-Ouest et pourvoir à ses besoins, jusqu'à ce que le sol pût produire une récolte. D'autre part, la Nouvelle-Angleterre était à proximité, et l'immigrant qui s'y dirigeait pouvait commencer à gagner un salaire, le matin même de son arrivée. Voilà pourquoi les Canadiens-français n'ont pas tiré parti des circonstances favorables et des avantages que l'ouest lui offrait ainsi qu'à tous les autres immigrants.

Puis il survint, on le sait, une période de dépression et de marasme, de sorte que, pendant nombre d'années, les fils de cultivateurs n'eurent guère d'encouragement, à suivre l'exemple de leurs pères et à aller s'enfoncer dans la forêt. Déçus dans les efforts qu'ils avaient tentés pour engager leurs ouailles à se diriger vers l'ouest, les évêques et le clergé tournèrent leur attention vers la cause de la colonisation dans la province de Québec, et au moyen des chemins de colonisation qu'ils réussirent à faire construire par le gouvernement provincial, ils essayèrent de faciliter aux colons l'accès aux terres incultes, afin de les transformer en champs fertiles et en exploitations agricoles comme il en existe dans les anciens établissements de la province.

M. PARMELEE.